

Dieux fugueurs, dieux captés chez les Hittites

Hatice Gonnet

Citer ce document / Cite this document :

Gonnet Hatice. Dieux fugueurs, dieux captés chez les Hittites. In: Revue de l'histoire des religions, tome 205, n°4, 1988. Qu'est-ce qu'un dieu ? pp. 385-398;

doi : <https://doi.org/10.3406/rhr.1988.1882>

https://www.persee.fr/doc/rhr_0035-1423_1988_num_205_4_1882

Fichier pdf généré le 11/04/2018

Résumé

Un des traits remarquables de la religion hittite est la mobilité des dieux : ils sont en effet moins attachés à un lieu que liés à un culte. Ils sont toujours susceptibles de partir, en cas de manquements, ou, en sens inverse, d'être importés de l'étranger au cœur du pays hittite grâce à une stratégie religieuse qui peut avoir des implications politiques. Le pays hittite n'était pas considéré comme une terre par essence propice au séjour des dieux, mais son caractère sacré était intimement lié à la présence de nombreuses divinités. Maintenir les dieux locaux et attirer les puissances divines étrangères était le principal objectif du roi et du clergé hittites, d'où probablement la création d'un panthéon interculturel au cours des siècles.

Abstract

Runaway gods and captured gods by the Hittites

One of the most remarkable features of Hittite religion is the mobility of Gods. It seems that they are more attached to a cult than to a place. They can always be expected to leave if they are not respected. Also they can be imported from a foreign land straight into the heart of the Hittite land thanks to a religious strategy which can also have political implications. The Hittite country was not considered as a land which was essentially dedicated to the gods but its sacred character was closely linked up with the presence of gods. Keeping the local gods on the spot and attracting foreign godly powers was one of the essential preoccupations of the king and clergy — which probably explains the creation of an intercultural pantheon through the centuries.

HATICE GONNET

Centre national de la Recherche scientifique

DIEUX FUGUEURS, DIEUX CAPTÉS CHEZ LES HITTITES

Un des traits remarquables de la religion hittite est la mobilité des dieux : ils sont en effet moins attachés à un lieu que liés à un culte. Ils sont toujours susceptibles de partir, en cas de manquements, ou, en sens inverse, d'être importés de l'étranger au cœur du pays hittite grâce à une stratégie religieuse qui peut avoir des implications politiques. Le pays hittite n'était pas considéré comme une terre par essence propice au séjour des dieux, mais son caractère sacré était intimement lié à la présence de nombreuses divinités. Maintenir les dieux locaux et attirer les puissances divines étrangères était le principal objectif du roi et du clergé hittites, d'où probablement la création d'un panthéon interculturel au cours des siècles.

Runaway gods and captured gods by the Hittites

One of the most remarkable features of Hittite religion is the mobility of Gods. It seems that they are more attached to a cult than to a place. They can always be expected to leave if they are not respected. Also they can be imported from a foreign land straight into the heart of the Hittite land thanks to a religious strategy which can also have political implications. The Hittite country was not considered as a land which was essentially dedicated to the gods but its sacred character was closely linked up with the presence of gods. Keeping the local gods on the spot and attracting foreign godly powers was one of the essential preoccupations of the king and clergy — which probably explains the creation of an intercultural pantheon through the centuries.

Un des traits remarquables de la religion hittite est la mobilité des dieux : ils sont en effet moins attachés à un lieu que liés à un culte. Ils sont toujours susceptibles de partir, en cas de manquements, ou, en sens inverse, d'être importés de l'étranger au cœur du pays hittite grâce à une stratégie religieuse qui peut avoir des aspects politiques. Le pays hittite n'était pas considéré comme une terre par essence propice au séjour des dieux, mais son caractère sacré était intimement lié à la présence de nombreuses divinités. Maintenir les dieux locaux et attirer les puissances divines étrangères était le principal objectif du roi et du clergé hittites, d'où probablement la création d'un panthéon interculturel au cours des siècles.

1 / *La fuite des dieux*

1 – *La mobilité des dieux.* La mobilité des dieux a pour effet qu'on peut toujours craindre leur départ, conséquence de fautes, cause de catastrophes. Nombreux sont les textes mythologiques, historiques et magiques, découverts dans les archives royales de Hattusa, où l'on trouve le thème de la crainte du départ des dieux. Le mythe du dieu Telibinu¹ constitue un des plus anciens témoignages du thème du départ des dieux : en colère parce que son culte n'était pas bien rendu, le dieu quitte son sanctuaire et la vie s'arrête parce qu'il emporte avec lui tout le bien. Dans plusieurs textes, on supplie les dieux déserteurs de revenir dans leur sanctuaire. « Quelle que soit l'impureté à cause de laquelle le

1. E. Laroche (1971), *Catalogue des textes hittites*, n° 324 (abrégé par la suite : CTH) ; H. G. Güterbock (1959), *Festschrift J. Friedrich*, p. 207-211 ; (1961), in *Mythology of Ancient the World*, New York, p. 143-148 ; E. Laroche (1961), *Les écrivains célèbres*, Paris, p. 163-165 ; G. Kellerman (1986), *Kanissuwar. A tribute to H. G. Güterbock*, Chicago, p. 115-123 ; H. Gonnet, *Telibinu et l'organisation de l'espace chez les Hittites* (sous presse).

dieu s'est enfui, qu'il revienne », dit un maître de rituel². Partir, pour un dieu, semble être le moyen le plus efficace d'attirer l'attention sur la rigueur et la régularité avec lesquelles son culte doit être exécuté. Les malheurs qui suivaient son départ étaient considérés comme une sorte de punition divine.

En dehors des textes mythologiques, on ne trouve pas de textes centrés sur le départ des dieux, mais des allusions à ce départ, à propos de catastrophes survenues qui sont toujours interprétées comme la conséquence du départ, et dans des prières qui visent à les faire revenir. Le roi Mursili II, au XIV^e siècle, accuse son prédécesseur de deux fautes qui ont provoqué la colère des dieux, partis en abandonnant le pays à la peste³. Si le sanctuaire d'un dieu hittite était conquis par l'ennemi, ce qui est souvent arrivé, le dieu était également considéré comme « parti », absent de l'empire ; on avait la crainte qu'il reste chez l'ennemi et devienne dieu de l'ennemi. On lui demandait donc de « revenir »⁴.

Tous les dieux hittites, tels que Telibinu, le dieu de l'Orage, son père, maître du panthéon, la déesse Inara, la fille du dieu de l'Orage, les déesses du destin, la déesse Auguste, Anzili, Zukki, le dieu Soleil, et d'autres encore (ainsi que les dieux étrangers, sur lesquels je reviendrai) étaient susceptibles de quitter leur temple s'ils considéraient qu'ils n'étaient pas bien traités⁵.

2 – *Causes et conséquences du départ des dieux.* Comme nous l'avons vu, les raisons et les conséquences du départ des dieux sont intimement liées : le dieu part parce qu'on néglige son culte, mais si le culte est négligé, c'est pour des raisons qui ont entraîné le départ des dieux.

2. *CTH*, 472 Ro 17-25. W. Haas (1974), *Alter Orient und Altes Testament*, 3, p. 10-11, Neukirchen-Vluyn (abrégé par la suite : *AOAT*).

3. *CTH*, 378 : R. Lebrun (1980), *Hymnes et prières hittites*, p. 192-239, Louvain-la-Neuve (abrégé par la suite : *Hymnes*).

4. Par exemple : *CTH*, 377, 1, 8-13. *Hymnes*, p. 185.

5. *CTH*, 323, 324, 325, 333, 334 ; voir aussi les prières dans *Hymnes*.

Les raisons du départ sont toujours liées à des fautes cultuelles ou morales. Un culte est considéré comme négligé lorsque la qualité et la quantité des offrandes sont insuffisantes, ou que les sacrifices ne sont pas offerts selon les règles, aux dates du calendrier cultuel. A l'origine du départ d'un dieu se trouve une faute humaine qui contrarie les dieux. Parfois la faute cultuelle n'est pas facile à découvrir. Après avoir fait une recherche, Mursili II attribue la raison de la colère des dieux à la négligence de son père à l'égard du culte de l'Euphrate : « quant à la raison de la colère des dieux » dit le roi « j'ai cherché à la découvrir par un oracle et ainsi j'ai trouvé deux anciennes tablettes. Une tablette concernait les offrandes au fleuve Mala (Euphrate). Depuis toujours les anciens rois avaient apporté leurs offrandes au fleuve Mala, mais à présent et depuis le règne de mon père, alors que la peste sévit, nous n'avons plus présenté nos offrandes au fleuve Mala »⁶. Naturellement, à l'origine des fautes cultuelles, il y a souvent des événements, tels que guerre, épidémie, conquête.

Le dieu peut également partir en raison d'une faute morale commise par le roi. Mursili II accusait son père d'être par ses fautes (il avait tué son frère pour s'emparer du trône) à l'origine du départ des dieux.

Les conséquences du départ des dieux sont des catastrophes qui affectent le pays. Les fautes du père de Mursili II ont entraîné le départ des dieux et ce départ a eu comme conséquence une épidémie de peste. A ce propos, il prie le dieu Telibinu de rentrer dans son temple en reprenant certaines expressions du mythe, qui, en tant que tel, est toujours ré-actualisable : « Telibinu, le vénérable, que tu sois parti au Ciel chez les dieux, ou bien à la mer, ou à la montagne, ou encore que tu sois parti au pays ennemi pour une bataille, dès lors que le délicieux arôme, le parfum du cèdre et les fumées de la graisse t'appellent, allons, reviens dans ton

6. *CTH*, 378 : deuxième version. *Hymnes*, p. 203-216.

temple. Je t'évoquerai sans cesse avec du pain et de la boisson sacrés. »⁷ Toujours à propos de la peste, il s'adresse à tous les dieux sur un ton cette fois accusateur, renversant la relation entre la faute cultuelle et le départ ; c'est le départ des dieux qui aboutit à l'interruption du culte, et non l'inverse, ce sont donc les dieux qui deviennent responsables de la situation : « Ô dieux, qu'avez-vous fait ? Vous avez laissé la peste envahir, si bien que le pays hittite tout entier est en ruine... les meunières du dieu qui préparent les pains d'offrandes destinés aux dieux sont mortes... les vachers et les bergers du gros et du petit bétail sur lesquels on prélève les morceaux de sacrifices sont morts. Personne ne prépare le pain, la boisson et la viande nécessaires aux offrandes. Ô dieux, en plus vous nous accusez ! »⁸ Le roi continue : « Vous étiez tournés (vers le pays hittite) et vous n'aviez pas abandonné la population depuis longtemps, la population était nombreuse... moi aussi je vous ai consulté souvent par l'oracle, moi non plus, depuis longtemps, je ne vous ai pas rencontrés, ô dieux, mes seigneurs ! »⁹ La peste durait depuis vingt ans déjà, et le roi accuse les dieux de leur absence pendant tout ce temps.

Les conséquences liées au départ des dieux sont nombreuses, la guerre, la peste, la famine, la pauvreté, car, comme on l'a vu, le dieu quittant son temple emporte tout le bien. Une description des catastrophes survenues à la suite du départ d'un dieu nous est connue par les mythes : « Le brouillard envahit les fenêtres, la fumée envahit la maison, dans les foyers les bûches furent étouffées, sur les autels les dieux furent étouffés, dans les enclos les moutons furent étouffés ; la brebis refusa son agneau, la vache refusa son veau... les fils de l'humanité et les dieux dépérèrent par la famine. »¹⁰

7. *CTH*, 377, I, 8-15. *Hymnes*, p. 181, 185.

8. *CTH*, 376, II, 3-17. *Hymnes*, p. 159, 169.

9. *CTH*, 378 : quatrième version, I, 21-23, 53-55. *Hymnes*, p. 221-225.

10. *CTH*, 324, I, 5-18.

3 – Où vont donc les dieux quand ils quittent leur temple ?

Ils peuvent s'installer chez l'ennemi, c'est ce qu'on redoute le plus. Après avoir créé, par leur départ, l'affaiblissement du panthéon, les dieux pouvaient agir au profit de l'ennemi, contre le pays hittite. En dehors de ce cas, les lieux où on cherche les dieux fugueurs sont ce qu'on appelle les sept chemins cosmiques : les hautes montagnes, les profondes vallées, la mer, les rivières, les sources, le ciel et la terre. Au moment de la ré-institution du culte du dieu de l'Orage de Nérîk, le roi Hattusili III évoque les endroits où le dieu a pu partir : « Viens de tes montagnes, viens du Bas Pays (la région de Tyane), du pays d'Arzawa (le sud-ouest de l'Anatolie), viens du pays hourrite (la Cilicie) et du Kummanni (Comana en Cappadoce), viens de tous les pays, viens des quatre coins (du monde). »¹¹ Notons aussi que c'est dans un bois, donc probablement dans une montagne, que Telibinu dormait, lorsque l'abeille envoyée par la déesse Auguste l'avait trouvé¹².

2 / Le retour des dieux

Avant d'examiner comment on faisait pour faire revenir les dieux, on peut souligner que les Hittites avaient avant tout le souci d'éviter leur départ et, à ce propos, rappeler que le dieu était une réalité concrète, qui prenait la forme d'une effigie.

1 – *Les effigies divines*. L'élément central du culte était l'effigie du dieu. Grâce aux nombreux textes décrivant les inventaires cultuels, nous connaissons en détail la forme d'un dieu et la nature des objets de culte, dont les Hittites étaient si fiers. Comme E. Laroche l'a écrit, « l'effigie d'une divinité est l'essence, la présence réelle du dieu, qui n'existe

11. *CTH*, 386, *Keilschrifturkunden aus Bogazköy*, XXXVI, 90 Vo 28-40 (abrégé par la suite : *KUB*). *Hymnes*, p. 365-370.

12. *CTH*, 324 : troisième version, II, 4.

vraiment qu'en elle et par elle »¹³. La divinité hittite était donc loin d'être une abstraction. Son effigie était traitée exactement comme un être vivant, par un personnel spécial qui avait la charge de la soigner.

Cette forme concrète de la divinité que nous appelons effigie est avant tout anthropomorphe, qu'elle soit en ronde bosse, ou en bas relief sur une stèle. Mais elle peut aussi avoir la forme soit d'une caractéristique du dieu, tel qu'un « poing », qui signifie la force dans les hiéroglyphes anatoliens, comme pour le dieu de la guerre, soit la forme de l'animal attribut du dieu, qu'il s'agisse d'une statue ou d'un rython¹⁴.

Le rython est en effet un objet intimement lié au dieu. Lors des offrandes royales, selon la divinité à qui le roi offre la libation, la forme du rython change : pour le dieu de l'Orage le rython est un taureau, pour les divinités protectrices il a la forme d'un cerf et, pour les dieux guerriers, on utilisait un rython en forme de lion. Lors des libations, le roi ne buvait pas en l'honneur des dieux, mais il buvait le dieu lui-même, comme disent les textes¹⁵, dans un rython ou dans une coupe dont le creux était occupé par l'effigie du dieu. Chez les Hittites l'âme et l'esprit étant liquides¹⁶, en buvant l'âme du dieu, le roi acquérait la puissance divine.

Si la libation représente l'absorption par le roi, et souvent aussi par la reine, de l'âme du dieu, c'est-à-dire de sa puissance divine, la « morsure » d'une bouchée de pain¹⁷ lors des sacrifices avait probablement un rapport avec le corps des dieux, c'est-à-dire avec sa puissance physique. L'action de

13. E. Laroche (1974), *Les syncrétismes dans les religions de l'Antiquité*, p. 92.

14. H. G. Güterbock (1983), *Festschrift K. Bittel*, p. 219-231.

15. Lors des libations les noms divins sont toujours écrits en accusatif.

16. H. Otten (1958), *Hethitische Totenrituale*, Berlin. Pour le mot *istanza(n)* et les références, cf. J. Puhvel (1984), *Hittite Etymological Dictionary*, vol. 2, Berlin, Mouton, p. 468-471.

17. Pour l'expression hittite de la morsure du pain « takkan waki » lors des rituels, cf. E. Neu (1971), *Studien zu den Bogazköy-Texten*, 12, p. 41 (abrégé par la suite : *St. BoT*), et E. Neu - C. Rüster (1975), *St. BoT*, 21, p. 8-9.

« mordre » le pain était en effet réservée au roi à un moment précis du rituel, tandis que le sacrifice normal de pain se faisait par l'émiettement de celui-ci.

Ainsi, la présence physique du dieu dans le temple est liée au fait que le roi, qui de son vivant n'est qu'un homme, s'approprie la puissance divine, lors des fêtes rituelles, sous forme de liquide et de pain. On comprend l'importance de la présence du dieu dans son temple, et les efforts faits pour le retenir ou le faire revenir.

2 – *Empêcher les dieux de partir.* La religion a comme but principal d'empêcher les dieux de quitter leur résidence dans la capitale, ce qui était vital pour la prospérité de l'empire.

On persuade les dieux de rester en leur répétant que c'est seulement dans le pays hittite qu'ils sont honorés comme ils le méritent, et que ce serait pour eux une erreur de partir. Ce sont les rois qui sont chargés de cette mission. C'est pour cette raison que, quel que soit l'objectif de leurs prières, les rois se vantent de la manière dont le pays hittite, seul propre et sacré, est capable de les honorer : « Des temples sont solidement bâtis uniquement au pays hittite... des temples ornés d'or et d'argent n'existent qu'au pays hittite. Dans un autre pays il n'y a rien pour toi », « des coupes, des rythons d'argent et d'or n'existent pour toi qu'au pays hittite ; des fêtes mensuelles, des fêtes de l'année, de l'hiver, de printemps et d'automne et des fêtes avec des rituels magiques n'existent qu'au pays hittite, on n'en célèbre nulle part, dans un autre pays. Tes idoles sont vénérées uniquement au pays hittite » dit Mursili II¹⁸.

Parler à un dieu de l'absence, ailleurs, de son effigie, de son nom et de ses fêtes, c'est-à-dire de son culte, était donc un moyen pour le roi de retenir le dieu dans le pays hittite¹⁹. On détournait l'intention qu'aurait éventuellement

18. *CTH*, 377, I et II. *Hymnes*, p. 181-182, 184-185.

19. *CTH*, 375, III, 13-16. *Hymnes*, p. 138 et 145.

les dieux de partir, en présentant le pays hittite comme l'unique pays où ils sont honorés.

3 – *Faire revenir les dieux*. Si un dieu partait malgré tout, à la suite d'un manquement, l'effort du roi et du clergé consistait à le faire revenir.

Pour faire revenir un dieu, dans les textes mythologiques, on apaise d'abord sa colère par la magie analogique : pour que la colère, le courroux et la rancune de Telibinu périssent, on les enferme dans de grosses marmites de fer, munies de couvercles en plomb, installées sous la terre noire²⁰. Pour la colère de la déesse Auguste on fait de même, et de plus on confie à l'aubépine le soin de lui arracher sa colère et sa fureur, comme elle arracherait la peau d'un bœuf et la toison d'un mouton qui passeraient sous ses branches²¹. Puis on adoucit les dieux par des paroles : « Que votre âme devienne douce comme la figue remplie de bonnes choses, comme l'huile au sein de l'olive et le vin dans le raisin. »²² Une fois apaisés, les dieux rentrent dans leur pays, c'est-à-dire dans le pays hittite, joyeusement, en ramenant tout le bien qu'ils avaient emporté. Par exemple, le chemin du retour de Telibinu était humecté d'huile pour faciliter son parcours et c'est sur ce chemin que devant le dieu se dressa un arbre auquel était accrochée une peau de mouton enfermant l'avenir, la procréation des hommes et des bêtes, la maturité du blé et de la vigne, la virilité et l'héroïsme²³. Les bras de Telibinu étaient donc chargés des choses indispensables à la vie, à la prospérité.

Dans les textes magiques, les dieux rentrent par les sept chemins cosmiques que j'ai mentionnés plus haut. Ces chemins sont fabriqués par le devin à l'aide de ruban ou de laine. Pour faire revenir, par exemple, les dieux mâles du cèdre, le devin place des rubans sur le chemin, répand de la purée et de l'huile et il leur indique que « c'est là »

20. *CTH*, 324 : première version, IV, 14-19.

21. *CTH*, 334, II, 13-17.

22. *CTH*, 324, II, 15-21.

23. *Ibid.*, IV, 27-31.

qu'ils doivent marcher, pour que la verdure ne touche pas leurs pieds, que les pierres ne heurtent pas leurs pieds. Que les montagnes se nivellent, que les rivières fassent un pont à leur passage. Il les invite en disant : « Entrez au pays hittite qui est en ordre, propre, beau et accueillant ! »²⁴ Un autre texte précise qu' « on attire aussi les dieux en mettant des pains sur la route et on les ramène dans leur temple²⁵ ».

4 – *Le rôle du roi dans le retour des dieux.* Le rôle du roi dans le retour des dieux est capital. Car c'est lui qui institue ou réinstitue les cultes, et c'est lui, étant le premier officiant lors des rituels, qui est chargé de convaincre le dieu de revenir dans son temple en lui faisant des promesses.

Dans la mythologie, en général, les dieux absents sont retrouvés par les envoyés, en particulier par l'abeille, comme pour Telibinu et le dieu de l'Orage. Mais, dans les textes historico-religieux, c'est surtout le roi qui rappelle les dieux en leur promettant de développer leur culte et d'augmenter les sacrifices ; on notera que le roi tient dans l'histoire le rôle de l'abeille dans la mythologie : « Je multiplierai réparations et cadeaux à vous les dieux ! » dit le roi Mursili II dans une prière pour que les dieux reviennent lutter contre la peste²⁶. Il n'y a naturellement pas de textes historiques qui mentionnent explicitement, comme dans la mythologie, le retour des dieux. Mais puisque ce genre de prières royales a été pratiqué au moins pendant six siècles, au sein d'une vie religieuse qui a créé un panthéon polythéiste développé, il faut bien croire que tous les dieux fugueurs sont, un jour ou l'autre, rentrés chez eux, dans le pays hittite.

5 – *Le transfert des cultes.* Un cas particulier est celui du transfert d'un culte d'une ville hittite à une autre, lui

24. *CTH*, 483, I, 42-46 ; II, 6-7.

25. *CTH*, 678 : *KUB*, XXVIII, 92, I, 11-12.

26. *CTH*, 378 Vo 19-20, 25-26.

aussi réalisé par le roi ou bien par la reine si on songe au transfert de cultes hourrites du Kizzuwatna à Hattusa, que la reine Puduhepa a réalisé au XIII^e siècle, ainsi que celui des cultes de Hattusa vers le Kizzuwatna effectué sous le règne de Muwatalli II au tournant du XIV^e-XIII^e siècle. Mais bien avant, au XVIII^e siècle, comme on apprend par le texte qui est actuellement le plus ancien document indo-européen, dû au roi hittite Anitta, que ce roi avait ramené à Nesa, capitale de son royaume, le culte de trois divinités confisquées par l'ennemi dans une ville située près de la mer Noire²⁷. Au XV^e siècle, le roi Tudhaliya I^{er}, lui aussi, a transféré le culte de la « déesse noire » de son temple situé au Kizzuwatna (Cilicie) à Samuha, ville située à l'est de la Cappadoce, en lui faisant construire un temple²⁸. De même, le roi Arnuwanda a réinstitué le culte du dieu de Nerik à Hakmis, une ville voisine, tant que la ville sainte de Nerik resta sous la domination des Gasgas ; c'est à Hakmis que le roi envoyait ses offrandes pour maintenir le dieu dans l'empire, non loin de sa ville d'origine²⁹.

3 / *L'appropriation des dieux venus d'ailleurs*

La mobilité est également un caractère prêté aux dieux étrangers, qu'il est utile de faire venir dans la capitale pour provoquer la ruine de l'ennemi et pour augmenter le panthéon hittite et la puissance de l'empire. La notion de dieu étranger n'est pas simple chez les Hittites car dès l'origine ils se sont appropriés des dieux qui n'avaient rien de hittite et les ont considérés comme leurs. Il n'en reste pas moins qu'on peut

27. *CTH*, 1 : E. Neu (1974), *Sl. BoT*, 18. Ce transfert de culte s'effectue entre une ville près de la mer Noire (Zalpuwa/Zalpa) et une ville située en Cappadoce (Nesa = Kanesh = Kültepe).

28. *CTH*, 481 : H. Kronasser (1963), *Die Umsiedlung des schwarzen Goltheit* ; G. F. Del Monte (1973), *Oriens Antiquus*, 12, p. 109-110. *CTH*, 482 : A. Goetze (1940), *Kizzuwatna and the Problem of Hittite Geography*, New Haven, p. 24 ; E. von Schuler (1965), *Die Kaskaer*, Berlin, p. 165.

29. *CTH*, 375, IV, 8-14. *Hymnes*, p. 140 et 147.

isoler dans le panthéon un certain nombre de dieux qui sont spécifiquement hittites, parce que leur nom est hittite, qu'il n'a jamais été transformé, et que le dieu lui-même n'a été victime d'aucun syncrétisme. Par exemple le dieu Pirwa (pierre, rocher), dont l'effigie représentait un dieu anthropomorphe monté sur un cheval et qui faisait partie d'un petit groupe de dieux. C'est un dieu très ancien, attesté en Cappadoce au début du II^e millénaire, comme les trois dieux ramenés de la mer Noire par Anitta au XVIII^e siècle, ou encore comme le dieu Agni, adopté également par l'Inde védique, dieu du feu vivant chez les Hittites, qui est peut-être le premier dieu indo-européen entré en Anatolie avec les Hittites.

1 – *Annexion ancienne de dieux étrangers : hattis, palaites, louvites.* Des divinités de deux populations de langue et de culture indo-européennes, les Palaites de Paphlagonie et les Louvites de Tyanitide, ont été agrégées par les Hittites à leur panthéon, de même que les dieux indigènes, non indo-européens, du Hatti (boucle du Halys). Ce sont ces quatre groupes qui ont formé la trame initiale de la religion dite hittite depuis son origine. Au XIII^e siècle, un cinquième élément, latent jusqu'au règne du roi Tudhaliya IV, a été officiellement annexé : il s'agit des dieux hourrites, sur lesquels je reviendrai.

C'est dans l'organisation de tous ces éléments composites qu'intervient la représentation hittite du monde divin : tous les grands dieux ont été répartis en trois classes, les dieux liés à la souveraineté, les divinités protectrices de la nature, les dieux de la guerre.

Certains rituels montrent comment ces dieux, c'est-à-dire leur effigie, étaient amenés à Hattusa, capitale de l'empire hittite. Lorsqu'un roi hittite envahissait une ville, on évoquait les dieux de la ville ennemie par des rituels et on les invitait à venir dans le pays hittite par des chemins spécialement tracés : « Voici pour vous, dieux de la ville ennemie,

j'ai mis un vase de bière décoré, pour vous j'ai mis à gauche des tables dressées, pour vous j'ai tracé des routes avec de la laine blanche, rouge et bleue. Que ces laines soient vos routes ! Marchez dessus ! Soyez bien disposés à l'égard du roi ! Eloignez-vous désormais de votre pays ! » Et après les offrandes de sacrifices sanglants pour les dieux et les déesses de la ville vaincue, le roi remerciait le dieu de l'Orage hittite, faisait la libation sur la ville ennemie et parlait ainsi : « Tu m'as livré cette ville qui m'était hostile, je l'ai dévastée et je l'ai sacralisée. »³⁰

A côté de ce rituel qui indique comment on faisait venir les dieux d'une ville vaincue, il existe des textes votifs qui mentionnent des pays dont on veut capter les divinités : « On attire le dieu d'Akkad, de Babylone, de Suse, d'Elam, et de la montagne "kamma", de ta ville préférée, de la montagne, du fleuve, de la mer, de la vallée, de la prairie, de la source, du ciel et de la terre, (c'est-à-dire) des sept routes, des sept chemins. »³¹

2 – *Annexion des divinités hourrites au XIII^e siècle.* Le panthéon composite que j'ai évoqué a été au XIII^e siècle entièrement soumis à des divinités hourrites. Les Hourrites étaient un peuple non indo-européen, vivant dans le Kizuwatna et dans la Haute-Mésopotamie. Cette hourritisation officielle de la religion hittite fut inspirée au roi Tudhaliya IV par sa mère Puduhepa, pieuse reine d'origine hourrite, fille d'un prêtre. Le roi Tudhaliya a veillé personnellement à la réorganisation du panthéon³². Le but du roi était à la fois de faire revivre les vieux cultes anatoliens en voie de disparition, et d'installer définitivement les dieux hourrites à Hattusa. Mais bien avant que la reine Puduhepa fasse venir le clergé et les cultes hourrites de son pays d'ori-

30. *CTH*, 423, I, 20 : V. Haas (1974), *AOAT*, 3, p. 234-239.

31. *CTH*, 481, III, 43-47. Pour la bibliographie, cf. plus haut n. 28.

32. E. Laroche (1974), *Les syncrétismes dans les religions de l'Antiquité*, Leiden, p. 87-95.

gine, le Kizzuwatna, à Hattusa, le roi Muwatalli, au début du XIII^e siècle évoquait les dieux hourrites de Kumanni, important foyer religieux, en ces termes : « Que les dieux viennent au pays avec un regard bienveillant et que la bonté, la prospérité, l'égalité, le bien-être et la fertilité reviennent au cœur du pays. »³³

3 – *Yazilikaya et Boğazköy*. Ce qui précède permet de mieux comprendre la fonction de la capitale hittite et du sanctuaire rupestre de Yazilikaya³⁴. La mobilité des dieux, la nécessité de les retenir par des rituels bien accomplis, la volonté d'aller chercher de nouveaux dieux pour augmenter la puissance du roi expliquent que la capitale, à l'intérieur d'une enceinte puissante, ait avant tout regroupé, outre le palais royal, un grand nombre de temples, qui en font une cité des dieux. Les textes le disent³⁵ : « Hattusa, ville des dieux », « la place de l'assemblée et du jugement des dieux ».

A deux kilomètres au nord-est de Boğazköy, le sanctuaire de Yazilikaya, où furent représentés en relief, à l'époque de Tudhaliya IV, plus d'une cinquantaine de dieux grandeur nature, avec l'indication de leurs noms en langue hourrite, écrits en hiéroglyphes louvites, formant le panthéon hittite, était destiné à maintenir éternellement, jusqu'aujourd'hui, dans leur effigie de pierre, tous les dieux que les Hittites avaient pu rassembler.

33. *CTH*, 382, I, 28. *Hymnes*, p. 296 et 301.

34. K. Bittel, H. G. Güterbock et d'autres (1975), *Das Felsheiligtum Yazilikaya*, Berlin, Gerb. Mann Verlag.

35. *CTH*, 591, *Keilschrifttexte aus Boğazköy*, XVII, 88 + III, 6 ; *CTH*, 379, *KUB*, XXXI, 121 + I, 21-22 ; *CTH*, 383, IV, 25 : D. Sürenhagen (1983), *Alteorientalische Forschungen*, 8, p. 98-99.